

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes
4B Sud-Charente
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 14 FÉVRIER 2019

DATE DE CONVOCATION : 08 FÉVRIER 2019

N°2019-01-08bis

Conseillers en exercice : 62
Conseillers titulaires et suppléants présents : 44
Conseillers votants : 45

Dont pouvoirs : 7

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2019 et le 14 février à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Pérignac, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT, Président.

Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Mme Maryse BOUCHER PILARD remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal – **BAIGNES** : M. DELETOILE Gérard, Mme BOUCHER-PILARD Maryse – **BARBEZIEUX** : M. RENAUDIN Vincent, M. DELATTE Benoît, M. BOBE Philippe – **BARRET** : M. CHATELLIER Dominique – M. PROVOST Jean-Jacques **BECHERESSE** : M. MAURICE Jacky – **BERNEUIL** : Mme IMBERT Pascale – **BORS DE BAIGNES** : M. JOLLY Patrick – **BRIE SOUS BARBEZIEUX** : M. ELION Jean-Pierre – **BROSSAC** : Mme SOULARD Annick – **CHALLIGNAC** : M. TUTARD Christophe – **CHAMPAGNE-VIGNY** : M. SAUMON Gérard – **CHANTILLAC** : M. MARRAUD Jean-Luc – **CHILLAC** : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène – **CONDEON** : Mme FOUASSIER Véronique – **COTEAUX-DU-BLANZACAIS** : Mme GRENOT Marie-Pierre, Mme ROCHAIS PASUTTO Anne-Marie – **ETRIAC** : M. MASSE Bernard – **GUIMPS** : M. RAVAIL Pierre – **LACHAISE** : M. BLUTEAU Jacky – **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques – **MONTMÉRAC** : M. MOUCHEBOEUF Michel – **ORIOILLES** : Mme LAGARDE Isabelle – **PASSIRAC** : M. de CASTELBAJAC Dominique – **PERIGNAC** : M. MONTENON Thierry – **REIGNAC** : Mme BELLOT Marie-Claude, M. DEAU Loïc – **SAINT-BONNET** : M. GERVAIS Philippe – **SAINT-FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire – **SAINT-MEDARD DE BARBEZIEUX** : Mme MONNEREAU Françoise – **SAINTE-SOULINE** : M. FAURE Jean-Marie – **VAL DES VIGNES** : M. MONNET Lionel, M. DECELLE Guy, M. BARBOT Jean-Pierre – **VIGNOLLES** : M. LE FLOCH Gilles.

Pouvoirs :

M. MEURAILLON André (Barbezieux) a donné pouvoir à M. Jacques CHABOT (Barbezieux) - M. CHAUVIN Thierry (Barbezieux) a donné pouvoir à M. Loïc DEAU (Reignac) - Mme SWISTEK Florence (Barbezieux) a donné pouvoir à M. DELATTE Benoît - Mme LELIEVRE Dominique (Barbezieux) a donné pouvoir à Mme GRENOT Marie-Pierre (Coteaux-du-Blanzacais) - Mme GARD Patricia (Barbezieux) a donné pouvoir à Mme BOUCHER PILARD Maryse (Baignes) - M. BUZARD Laurent a donné pouvoir à M. MARRAUD Jean-Luc (Chantillac) – Mme AUTHIER-FORT Claire a donné pouvoir à M. BARBOT Jean-Pierre

Etaient présents sans droit de vote :

M. GUILLON Jean-Jacques (Guimps), Mme MONTAUT Martine, M. PETIT Bernard (Oriolles) Mme EDELY Françoise, M. ROBIN Eric (Saint-Bonnet),

Etaient excusés :

M. GIRARD Guy (Angeduc), M. CHAPUZET Jean-Paul (Brie sous Barbezieux), M. MAUGET Bernard (Coteaux-du-Blanzacais), Mme GENDRINEAU Laurence (Etriac), M. BONNAUD Pascal (Lachaise), M. BERGEON Frédéric (Montmérac), M. HILAIRET Joël (Passirac).

ÀR PREFECTURE

016-241600501-20190208-DEL_01_08_BIS-DE
Reçu le 15/02/2019

N°8 - Objet : Demandes de subventions pour les travaux sur les équipements

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président en charge des travaux et équipements

Monsieur le Vice-Président explique que des travaux d'entretien des bâtiments communautaires sont nécessaires pour leur pérennité et leur bon fonctionnement.

Une partie d'entre eux peut faire l'objet d'aides des partenaires habituels que sont : l'Etat, le Département de la Charente et l'Europe.

Leur détail s'établit comme suit :

AR PREFECTURE

016-241600501-20190208-DEL_01_08_B15-DE
Reçu le 15/02/2019

	TRAVAUX	Montant HT	DETR	%	SIL	%	LEADER	%	Autofinancement	%	% global subventions demandées
Ecole maternelle de blanzac	Remplacement des fenêtres bâtiment carline	12 000,00 €	4 800,00 €	40%	2 400,00 €	20%			4 800,00 €	40%	60%
Ecole primaire Blanzac	Travaux de rénovation : remariement complet de la toiture - bâtiment carline + travaux de couverture préau	80 000,00 €	32 000,00 €	40%	16 000,00 €	20%			32 000,00 €	40%	60%
Ecoles dans le cadre du travail sur la carte scolaire	travaux d'aménagement pour restructuration (2 groupes)	15 000,00 €	6 000,00 €	40%	3 000,00 €	20%			6 000,00 €	40%	60%
Ecole de Jurignac	Travaux d'aménagement et sécuritaire : création d'une sortie de secours dans une classe	3 000,00 €	1 200,00 €	40%	600,00 €	20%			1 200,00 €	40%	60%
Blanzac primaire et maternelle, primaire Jacques Prévert, école de Condéon, Baignes primaire et maternelle.	Travaux de sécurisation des sites sensibles	25 000,00 €	10 000,00 €	40%	5 000,00 €	20%			10 000,00 €	40%	60%
Ecole de Barret et primaire de Baignes	Travaux dans le cadre de l'Ad'AP	2 500,00 €	1 000,00 €	40%	500,00 €	20%			1 000,00 €	40%	60%
Travaux sur chaufferie Baignes	Mise en place d'une chaudière de secours sur primaire basse et attente projet global sur réseau de chaleur.	20 000,00 €	8 000,00 €	40%	4 000,00 €	20%			8 000,00 €	40%	60%
Ecole de Péreuil	Mise en place d'une pompe à chaleur + isolation	25 000,00 €	10 000,00 €	40%	5 000,00 €	20%			10 000,00 €	40%	60%
Ecole maternelle de Baignes	Achat de mobilier pour la salle d'activité + aire de jeux	10 000,00 €	4 000,00 €	40%	2 000,00 €	20%			4 000,00 €	40%	60%
S/TOTAL ÉQUIPEMENTS PUBLICS - écoles		192 500,00 €	77 000,00 €		38 500,00 €				77 000,00 €		
Centre équestre, château, cinéma, conservatoire, espinoa, gymnases	Travaux dans le cadre de l'Ad'AP	71 150,00 €	28 460,00 €	40%					28 460,00 €	40%	40%
S/TOTAL ÉQUIPEMENTS PUBLICS - travaux de mise en accessibilité		71 150,00 €	28 460,00 €						28 460,00 €		
Travaux dans le cadre des économies d'énergies 2019	Audit énergétique + études sur bâtiments	30 000,00 €	10 500,00 €	35%					10 500,00 €	35%	35%
Travaux d'aménagement dans le logement du château - 2ème tranche	Construction de rangements, achat de mobilier	10 000,00 €	3 500,00 €	35%			4 500,00 €	45%	2 000,00 €	20%	80%
Projet des Tuilerie au Tâtre	Travaux d'aménagement	10 000,00 €	3 500,00 €	35%			4 500,00 €	45%	2 000,00 €	20%	80%
Conservatoire de barbezieux	Aménagement couloir accès	10 000,00 €	3 500,00 €	35%			4 500,00 €	45%	2 000,00 €	20%	80%
Piscine de Barbezieux	Travaux dans le cadre d'une ouverture 2019	30 000,00 €	10 500,00 €	35%					10 500,00 €	35%	35%
Piscine de Baignes	Travaux dans le cadre d'une ouverture 2019	20 000,00 €	7 000,00 €	35%					7 000,00 €	35%	35%
Centre équestre	Terrasse de chargement (dégradation du terrain)	5 000,00 €	1 750,00 €	35%					1 750,00 €	35%	35%
Centre de loisirs de Barbezieux	Aménagement extérieur	30 000,00 €	10 500,00 €	35%					10 500,00 €	35%	35%
Équipements enfance jeunesse	Travaux et aménagements divers	75 000,00 €	26 250,00 €	35%			33 750,00 €	45%	15 000,00 €	20%	80%
S/TOTAL ÉQUIPEMENTS PUBLICS - autres équipements affectés au public		220 000,00 €	77 000,00 €				47 250,00 €		95 750,00 €		
Camping de Baignes	Travaux sur réseaux enterrés pour mise en place bungalows	20 000,00 €	7 000,00 €	35%			9 000,00 €	45%	4 000,00 €	20%	80%
Voie verte	Travaux d'aménagement touristique et gros entretien	15 000,00 €	5 250,00 €	35%			6 750,00 €	45%	3 000,00 €	20%	80%
S/TOTAL AMÉNAGEMENTS TOURISTIQUES ET ACTIONS EN FAVEUR DES ESPACES NATURELS		35 000,00 €	12 250,00 €				15 750,00 €		7 000,00 €		
TOTAL GÉNÉRAL		518 650,00 €	194 710,00 €		38 500,00 €		63 000,00 €		222 440,00 €		

Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à (l'unanimité-la majorité) :

- Sollicite l'ensemble des subventions suivantes, selon le plan de financement précédemment exposé :
 - 194 710.00 € au titre de la DETR 2019 auprès des services de l'Etat ;
 - 38 500.00 € au titre du SIL auprès du Conseil Départemental de la Charente ;
 - 63 000.00 € au titre du Feader/Leader auprès de l'Europe ;
- s'engage à financer la totalité des opérations soit 622 380.00 € TTC sur le budget 2019 ;
- assure que la maîtrise d'ouvrage de ces travaux, qui à ce jour n'ont fait l'objet d'aucun commencement d'exécution, sera réalisée par la Communauté de Communes des 4B Sud Charente ;
- s'engage à ne pas commencer les travaux tant que le dossier n'est pas déclaré complet ;
- atteste que la Communauté de Communes récupère une partie de la TVA par le biais du FCTVA ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

Les recettes seront imputées sur les budgets correspondants aux équipements concernés aux articles :

- 1321 pour la DETR ;
- 1323 pour les subventions départementales ;
- 1328 pour le Leader

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-Préfecture le : 15 FEV. 2019
Publié ou notifié le : 15 FEV. 2019
Touvérac, le15 FEV. 2019.....

Pour extrait conforme,
Touvérac, le 15 février 2019
le Président,
Jacques CHABOT.

